

Après le temps des fêtes

Recyclons nos arbres de Noël

Du 28 décembre au 12 janvier, participez à la grande collecte des arbres de Noël!

Apportez votre arbre de Noël naturel dans le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski (à proximité de l'avenue Léonidas). Notez qu'après la fin de cette collecte, il sera toujours possible de déposer gratuitement votre arbre de Noël naturel à l'écocentre de la Ville de Rimouski, aux heures d'ouverture habituelles.

En recyclant votre arbre de Noël, vous contribuez à la protection de l'environnement. L'hiver dernier, 30 tonnes d'arbres de Noël ont évité la route de l'enfouissement grâce à votre participation. Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!

Un arbre de noël, c'est Recycl'arbre!

Pour plus d'information, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222. Joyeuses fêtes!

Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-m.ca